



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1er février 2024

N° 1523

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



France Relance – Les prêts participatifs et obligations relance ont financé 8,5 Md€ de projets pour près de 2 400 PME et d'ETI françaises

Alors que leur déploiement s'est achevé le 31 décembre, ce sont 6 Md€ de Prêts Participatifs Relance et 2,5 Md€ d'Obligations Relance qui ont été octroyés, soit 8,5 Md€ au total qui auront été distribués. Ces chiffres, ainsi que la forte accélération du déploiement au deuxième semestre 2023 démontrent le réel succès de ces instruments, au service du développement des entreprises françaises.

Le déploiement de ces dispositifs a permis de répondre aux besoins des entreprises françaises et d'accompagner la relance de l'économie. La garantie offerte par l'Etat a également permis de mobiliser à un niveau inédit l'épargne des français en faveur du financement des entreprises de taille moyenne ou intermédiaire.

Pour rappel, les prêts participatifs Relance (PPR) et les obligations Relance (OR) visaient toute PME et ETI française souhaitant se développer et investir sans pour autant ouvrir son capital à des actionnaires extérieurs. Financements très subordonnés, d'une maturité de 8 ans, les PPR et les OR permettent de renforcer la situation financière des PME et ETI, qui ont pu en bénéficier sans modifier leur

gouvernance. Par là-même, ils facilitent l'obtention de financements complémentaires et accroissent la capacité de rebond des entreprises.

Au total, ces dispositifs ont permis de soutenir 2 379 entreprises – 1 544 petites et moyennes entreprises (PME) et 835 entreprises de taille intermédiaire (ETI), majoritairement dans les secteurs des activités scientifiques et techniques (20 %), de l'industrie manufacturière (20 %), du commerce (15 %), dans tous les territoires.

Fort du succès de ces dispositifs, un nouveau dispositif de prêts participatifs et obligations garantis par l'Etat est prévu par la loi de finances pour 2024, et sera orienté vers le financement de la transition environnementale des PME et des ETI, dans la droite ligne de la loi Industrie Verte.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finance.gouv.fr